

Pour l'Europe de la solidarité effective

A l'initiative de la Croix-Rouge française, les sociétés nationales européennes du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge signent un texte commun pour appeler à la refondation d'une politique européenne migratoire « durable et responsable ». En première ligne, elles forment le plus grand réseau de solidarité en Europe, avec plus de 250 000 salariés et 1 000 000 de bénévoles.

Jour après jour, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) égrène le nombre des personnes mortes en tentant de rejoindre nos côtes européennes. À de brèves occasions, quelques images réveillent nos consciences, mais le plus souvent, ces vies s'éteignent dans le sommeil de l'indifférence.

Dans tous les pays du monde, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge agit auprès des personnes en situation de rupture ou de fragilité. Qu'il s'agisse d'une victime de catastrophe naturelle, d'un blessé de guerre, d'un enfant en situation de handicap, d'une personne âgée dépendante ou d'une famille qui n'a plus les moyens de se vêtir ou de se nourrir, nous sommes là pour accueillir, protéger, soigner et relever.

Dans le respect des règles de droit, il ne nous appartient pas de juger des motivations des personnes et des politiques migratoires des Etats. Nous ne sommes pas là pour favoriser ou décourager la migration. Notre rôle n'est pas politique, notre mission est humanitaire.

Car les personnes exilées sont en situation de fragilité. Quelles que soient les raisons qui les ont poussées sur les routes, elles sont loin de leurs familles, fatiguées, inquiètes.

« Doit-on les accueillir ? », « Peut-on les accueillir ? », « Comment les accueillir ? ». Dans tous nos pays, ces questions sont parfois exacerbées par des débats où se confrontent toutes les passions et toutes les postures idéologiques.

Nous proposons quelques idées simples pour aborder ce phénomène complexe. Autour de ces idées, nous formons le vœu que les débats s'apaisent et que les sociétés se rassemblent.

Les Etats doivent définir leurs politiques migratoires en fonction de leurs capacités matérielles et sociales d'accueil et d'intégration. Pour en décider, ils doivent aussi prendre en considération l'état du monde et ses convulsions économiques, conflictuelles et climatiques.

Les Etats démocratiques ont le droit de réglementer la présence de personnes migrantes sur leurs territoires. Mais cela doit se faire dans le respect du droit international, qui protègent les droits et la dignité des individus et notamment celui de vivre en famille, sans stigmatisation.

Quels que soient la situation et l'avenir administratif des personnes, nous avons le devoir d'accueillir dignement chaque être humain. Cela passe par une action déterminée pour garantir : l'accès effectif à la procédure d'asile, l'assistance humanitaire et l'accès aux services sociaux, médicaux et psychosociaux de base, l'accès à une offre d'hébergement qui respecte les droits et la dignité des personnes et le non-recours autant que possible, à la rétention des personnes, notamment pour les enfants.

À un accueil inconditionnel et une décision administrative juste doit succéder un parcours d'intégration efficace. Cette efficacité repose sur un équilibre de droits et de devoirs. Le droit de se former, de travailler, de se loger, de bénéficier de prestations médicosociales et le devoir d'apprendre la langue du pays hôte et de se conformer à ses lois et ses mœurs.

Pour réussir cette intégration, c'est toute la société qui doit se mobiliser. Les pouvoirs publics, les professionnels et les volontaires formés à l'action sociale ont un rôle majeur à jouer, mais chaque citoyen doit pouvoir y participer. Seul ce grand élan solidaire permettra de faire reculer les peurs, d'établir des liens de confiance, de favoriser la compréhension mutuelle et de bénéficier de l'apport économique et social de ces personnes.

Enfin, nous devons comprendre que la migration est un phénomène durable et global et non une crise temporaire et européenne. Si l'Europe doit jouer un rôle central dans la coordination des politiques migratoires, c'est à l'échelle du monde que nous devons faire preuve de créativité sociale et œuvrer sans relâche pour le respect de la dignité humaine, du droit humanitaire international et contre les causes des migrations forcées, c'est-à-dire la pauvreté, les inégalités, la destruction de l'environnement et les violences de toutes sortes.

Nous, Présidents des sociétés nationales européennes de la Croix-Rouge, appelons au réveil des consciences et à la refondation d'une politique migratoire durable et responsable.

Josep POL PEDRÓS (Andorre), Pr.Gerald SCHÖPFER (Autriche), Philippe LAMBRECHT et Edouard CROUFER (Belgique), Hristo GRIGOROV (Bulgarie), Fotini PAPADOPOULOU (Chypre), Dr.Josip JELIC (Croatie), Dr.Javier SENENT GARCIA (Espagne), Kristiina KUMPULA (Finlande), Pr.Jean-Jacques ELEDJAM (France), David BERNSTEIN CBE (Grande-Bretagne), Dr.Nikolaos OIKONOMOPOULOS (Grèce), Dr.Francesco ROCCA (Italie), Gediminas ALMANTAS (Lituanie), SAR la Grande-Duchesse Marie Teresa de Luxembourg (Luxembourg), Frédéric Platini (Monaco), Robert Mood (Norvège), Inge BRAKMAN (Pays-Bas), Stanislaw KRACIK (Pologne), Dr.Francisco GEORGE (Portugal), Viliam DOBIAS (Slovaquie), Dr.Dušan KEBER (Slovénie), Annemarie HUBER-HOTZ (Suisse).